FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

vigneron
independant

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

SOMMAIRE

LE MOUVEMENT DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS p.5

01 /LES MISSIONS SYNDICALES p.8

A/ REPRÉSENTATIVITÉ ET PARTICIPATION AUX ACTIONS DES VINS DE PROVENCE

B/ SOUTIEN AUX VIGNERONS

1/ Soutien aux vignerons sinistrés par les conditions climatiques

2/ Information sur la disponibilité des terres - SAFER

3/ Soutien aux vignerons impactés par les dégâts de sangliers

02 /DES ACTIONS D'AIDE A LA COMMERCIALISATION p.11

A/ FORUM OUVERT

B/ DÉPÉRISSEMENT DU VIGNOBLE

03 /LES ACTIONS DE FORMATION p.13

04 /LES ACTIONS D'AIDE A LA COMMERCIALISATION p.14

A/ LES ACHATS GROUPÉS DE CAPSULES FISCALES

B/ LES PACKAGINGS ET ARTICLES LOGO

C/ SERVICE COMMUNICATION ET PRISES DE VUES

05 /LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF p.16

A/ DOSSIERS D'AIDES AUX INVESTISSEMENTS OCM

B/ DOSSIER D'AIDES AUX PLANTATIONS

C/ LES DOCUMENTS DOUANIERS POUR L'EXPORTATION DES VINS

D/ LES REGISTRES OBLIGATOIRES SIMPLIFIÉS ET DÉMATÉRIALISÉS

06 /LES ACTIONS DE CONSEIL, INFORMATIONS p.18

A/ CONSEILS PERSONNALISÉS

B/ INFORMER EN TEMPS RÉEL

C/ DES SESSIONS D'INFORMATION SUR ES THÈMATIQUES PARTICULIÉRES

07 /LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME p.20

A/ LES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR PRÉSENTS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

B/ L'OPÉRATION « PIQUE-NIQUE CHEZ LE VIGNERON INDÉPENDANT »

C/ ART&VIN

08 /PARTENARIATS p.26

1/ Partenariat avec le cabinet d'expertise comptable BALLATORE et CHABERT

2/ Partenariat avec VITISOFT

PARTENAIRES FRVI

1/ GROUPAMA

2/ Animation du Club partenaires FRVI PACA

PERSPECTIVES POUR 2018 : ART&VIN 20e ÉDITION p.27

NOTES

LE MOUVEMENT DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

CHARTE
DU VIGNERON INDÉPENDANT

vigneron indépendant

LE VIGNERON INDÉPENDANT CULTIVE SA VIGNE EN RESPECTANT SON TERROIR.

Il cultive sa vigne. C'est de ce raisin que naîtra "son" vin. Il aime ses vignes, et leur consacre du temps. Le bon raisin fera le bon vin.

En respectant son terroir, il connaît bien sa terre et la cultive dans le cadre des meilleures pratiques culturales et environnementales.

C'est, pour le Vigneron Indépendant essentiel de protéger les paysages, la biodiversité de son Terroir en pratiquant une viticulture saine et durable pour le bien de tous. Il sait que la nature est généreuse lorsqu'on sait la respecter.

LE VIGNERON INDÉPENDANT FAIT SON VIN DANS SA CAVE.

Il fait lui-même son vin, le vinifie ou le distille et l'élève avec soin. Son vin n'est pas un produit industriel; il est artisanal et unique.

C'est un métier de savoir-faire, d'expérience, de patience et d'amour qui résiste à l'uniformisation.

La vinification et la distillation sont des opérations délicates dont le bon déroulement est conditionné par l'expertise du Vigneron Indépendant.

LE VIGNERON INDÉPENDANT VEND SON VIN EN PARTAGEANT SA PASSION.

Il vend directement son vin ou spiritueux à ses clients selon le circuit de distribution qu'il a choisi. Il aime expliquer son métier chaque fois qu'il le peut, en particulier lorsqu'il rencontre ses clients.

Il met en avant le logo et il affiche avec fierté les valeurs du mouvement des Vignerons Indépendants.

Vigneron indépendant, un métier pas comme les autres qui résiste à l'uniformisation et révèle des vins et des personnalités authentiques.

www.vigneron-independant.com

Partenaires de la Fédération des Vignerons Indépendants du Var

BC BALLATORE & CHABERT · Racine L'Avis Nature · VISÉA · Pépinière Viticole COLOMB · COLIEGE METALCO · Concept EMBALLAGE · VITISOFT

LE MOUVEMENT DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

Répartis sur les départements du Var, des Alpes Maritimes, des Alpes de Haute Provence et de Corse, le mouvement VIGNERON INDÉPENDANT s'appuie sur le dynamisme d'une Fédération départementale « la Fédération des Vignerons Indépendants du Var » et sur près de 415 adhérents, tous cotisants volontaires.

La Fédération du Var accompagne au quotidien les vignerons-adhérents dans la défense de leur métier sur le plan local et fait remonter leurs demandes au niveau national. Elle contribue à augmenter les compétences des vignerons dans tous les aspects de leur activité en leur apportant de nombreux services professionnels : conseils, conditions d'achat privilégiées, formation, conseils juridiques, information, etc.

La Fédération travaille en étroite relation avec le réseau des Vignerons Indépendants :
Au niveau Régional, la Fédération des Vignerons Indépendants de la Région Provence Alpes Côte d'Azur relaie l'action des Fédérations départementales dont celle du Var et assure un rôle de coordination et de représentation auprès des collectivités régionales.
Au niveau national, la Confédération des Vignerons Indépendants de France, organisation syndicale professionnelle, est devenue un acteur majeur de la filière viticole française. Elle est aujourd'hui un interlocuteur privilégié tant des pouvoirs publics que des différentes institutions et des organismes professionnels (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, FranceAgriMer, INAO, organismes spécialisés, Union européenne...).
Au niveau Européen, la CEVI négocie les dossiers avec Bruxelles et notamment les dossiers OCM (autorisations de plantation, aides à l'investissement, restructuration du vignoble, circulation des vins et droits d'accises) etc...

LA FÉDÉRATION

La Fédération constitue un relais entre l'adhérent et la Confédération Nationale, les douanes, les fraudes, la Chambre d'Agriculture, les ODG et de manière générale tous les organismes professionnels et services publics. Elle défend et valorise le métier de Vigneron Indépendant auprès des pouvoirs publics et des consommateurs.
Outre le fait d'accompagner ses adhérents au quotidien dans la défense et l'exercice de leur métier, elle cherche également à développer de nouveaux relais de croissance pour ses adhérents.

LE MOUVEMENT DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

Structure et fonctionnement

La Fédération des Vignerons Indépendants du Var, syndicat de métier, fonctionne principalement avec les cotisations de ses adhérents et les bénéfices réalisés grâce aux services qu'elle propose. Cette particularité lui apporte l'avantage d'une plus grande liberté d'action.
L'importance prise par le mouvement implique la mise en œuvre d'une structure adaptée, qui repose sur les organes suivants :

Un bureau

En mars 2016, Christophe DURDILLY, propriétaire du Domaine Croix Rousse à Puget ville, est élu à la Présidence de la Fédération des Vignerons Indépendants du Var, il succède ainsi à Matthieu DE WULF (Domaine Du Jas d'Esclans à La Motte).

Le Bureau qu'il a constitué en mai 2017 est composé de :

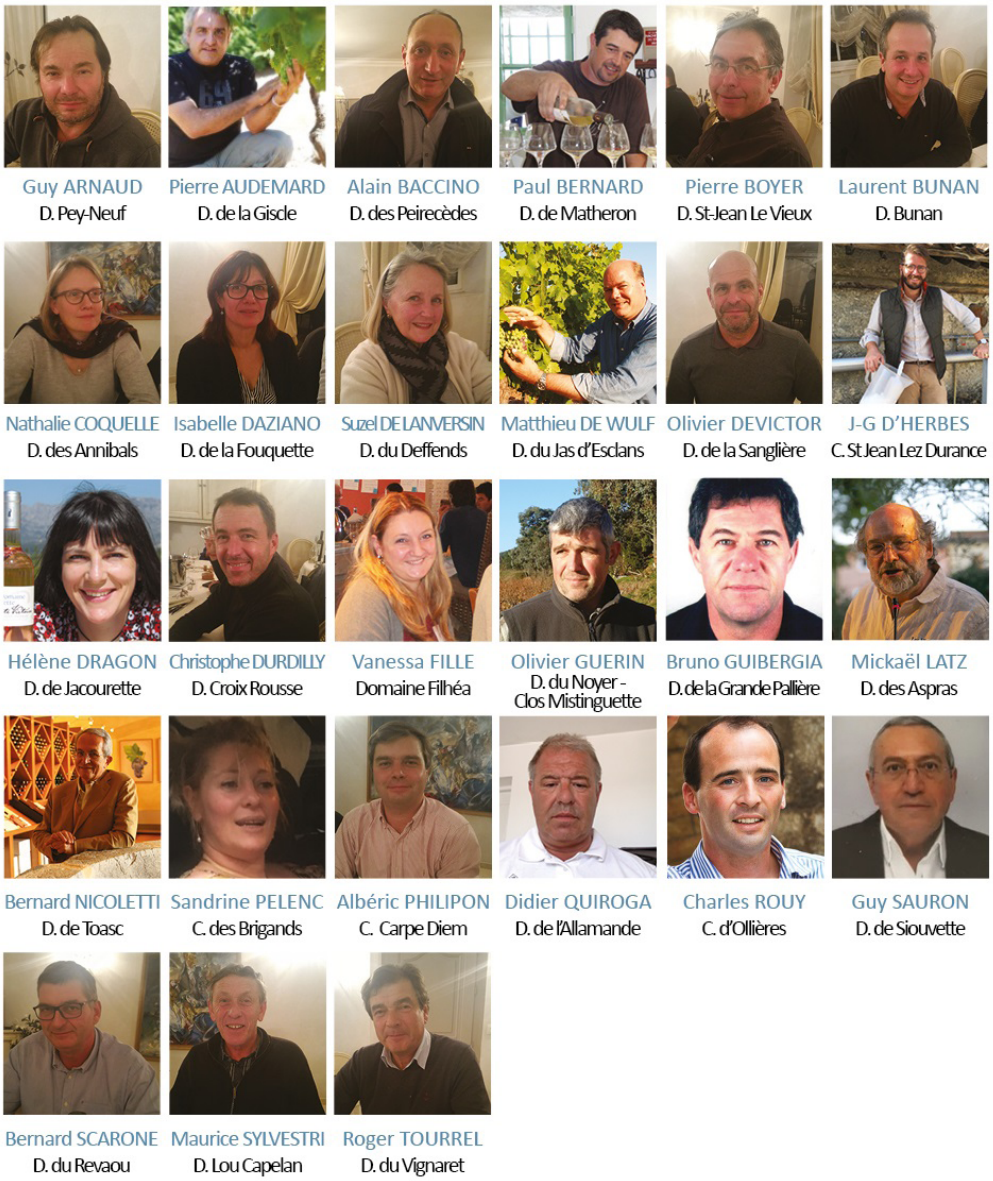

Matthieu DE WULF
1er Vice-Président

Nathalie COQUELLE
2ème Vice-Président

Pierre BOYER
Trésorier

Michaël LATZ
Trésorier-Adjoint

Laurent BUNAN
Secrétaire Général

Sandrine PELLENC
référent communication

Olivier GUERIN
référent technique

Didier QUIROGA
référent syndical

Alain BACCINO
référent départemental

LE MOUVEMENT DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

Un Conseil d'Administration

Organe décisionnel, composé de 27 membres, le Conseil d'Administration se réunit plusieurs fois par an et détermine les axes de la politique et des actions à mener par la Fédération.

LES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

Ce sont 415 adhérents répartis sur les départements du Var, des Alpes Maritimes, les Alpes de Haute Provence et de Corse.

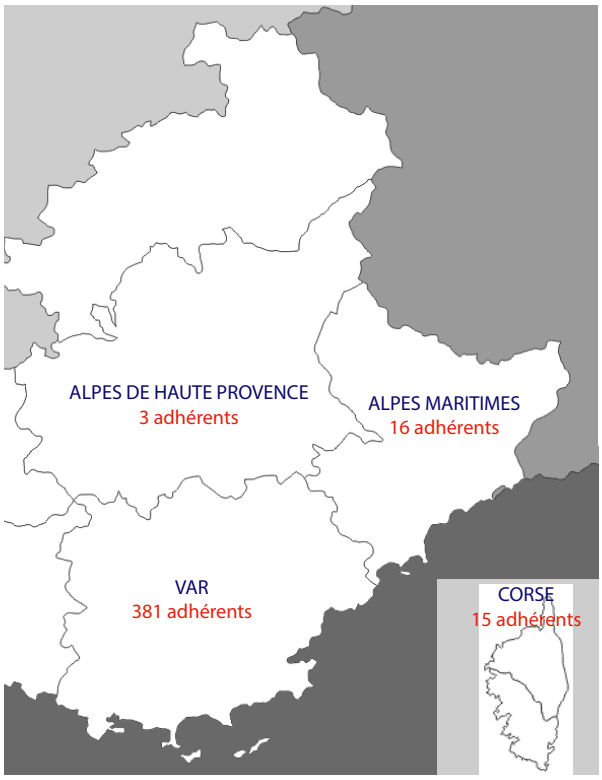

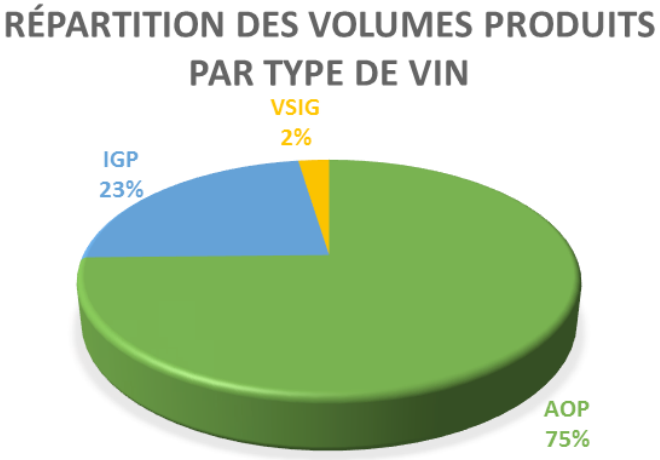

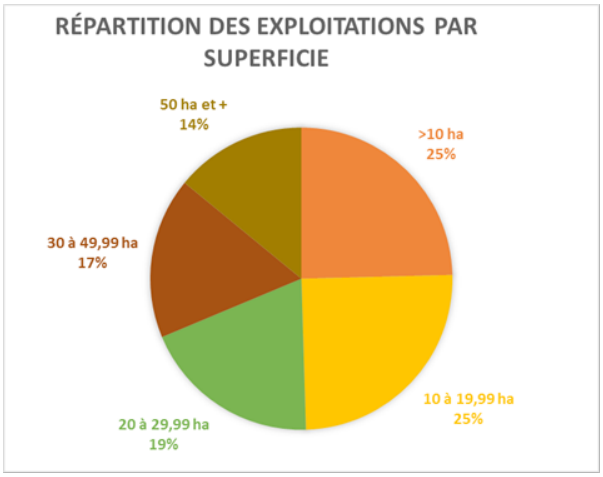

Depuis 2016, la Fédération demande à l'ensemble de ses adhérents leur déclaration de récolte. Un important travail de saisie de données est réalisé chaque année.

Ainsi, pour la campagne 2016-2017, sur la base des 313 déclarations de récolte réceptionnées à la Fédération, soit 75% des adhérents, on estime à près de 600 000 hectolitres la production de vin de l'ensemble de Vignerons Indépendants sur ces zones géographiques, pour près de 12 150 hectares de superficie viticole exploitée.

12 159 ha : c'est la surface de vignes exploitées par les Vignerons Indépendants du Var en 2016.

29,09 ha : c'est la taille moyenne d'une exploitation.

CHAPITRE 1

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES MISSIONS SYNDICALES

La mission première de la Fédération consiste en la défense des intérêts des Vignerons Indépendants.

Cette mission est menée à bien, tant au niveau collectif qu'au niveau individuel.

A/ REPRÉSENTATIVITÉ ET PARTICIPATION AUX ACTIONS DES VINS DE PROVENCE

La Fédération est le porte-parole d'un mouvement, et plus généralement, d'un métier.

Forte du nombre de ses adhérents et de sa représentativité (près de 90% des caves particulières), la Fédération siège au sein de nombreux organismes et commissions : Confédération Nationale des Vignerons Indépendants, Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture, Organismes de Défense et de Gestion des différentes aires d'appellation situées dans son champ géographique d'intervention, Conseil Territorial Provence, Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence, AVPI, Centre du Rosé, AGPVV…

Nous avons poursuivi également notre collaboration avec les différentes institutions que sont la Chambre d'Agriculture du Var, la Chambre Régionale d'Agriculture, les services des douanes…

Nous participons aux réunions du Comité technique de la route des vins de Provence pour débattre et proposer de nouvelles stratégies de développement de la route des vins.

Nous nous sommes impliqués également au niveau de la Fédération Régionale des Vignerons Indépendants PACA. En effet, la Présidence de cette dernière est assurée pour trois ans depuis le mois de février 2016 par un administrateur varois, Monsieur Michaël LATZ. L'animation et le secrétariat administratif sont donc assurés par la Fédération du Var.

Nous avons poursuivi nos efforts dans le cadre de la Fédération des Metteurs en marché direct Vignerons Indépendants de Provence. Cette association qui, comme son nom l'indique, se compose de Vignerons Indépendants adhérant aux Fédérations du Var et des Bouches du Rhône, a été créée en 2011 et a pour objet de défendre et représenter les intérêts des Vignerons Indépendants dans leur activité de commercialisation en direct. Nous avons sollicité le CIVP en vue d'obtenir une meilleure représentation en son sein au titre de notre activité de commercialisation.

Les membres du bureau du CIVP nous ont fait part de leur volonté d'organiser au sein de l'interprofession et au cours de l'année 2017, une réflexion sur différentes thématiques et notamment la gouvernance du CIVP avec comme premier ordre du jour, notre demande d'intégration au sein du collège « commerce ».

Par ailleurs, nous sommes allés à la rencontre des candidats aux élections législatives à l'occasion du Salon International de l'Agriculture. En effet, la Confédération pour la première fois a invité les Fédérations départementales et régionales à bénéficier de leur emplacement pour provoquer des rencontres avec des élus. Nous avons donc saisi l'occasion d'y aller et nous y avons rencontré plusieurs candidats à la députation.

Quelques mois plus tard, nous avons rencontré un grand nombre de candidats aux élections législatives. L'objectif était de créer du lien avec les potentiels candidats. Nous avons à cet effet, en collaboration avec notre attachée de presse, crée un livret relatant de manière synthétique les interviews des candidats interrogés sur des questions intéressant directement les Vignerons Indépendants du Var.

CHAPITRE 1

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES MISSIONS SYNDICALES

B/ SOUTIEN DIRECT AUX VIGNERONS

1/ Soutien aux vignerons sinistrés par les conditions climatiques

Cellule de crise gel

De nombreux vignerons ont été touchés par le gel de la fin du mois d'avril 2017.

Dès le 21 avril, la Fédération a souhaité faire un tour d'horizon pour connaître les dégâts. Ce sont 45 vignerons indépendants ont été déclarés sinistrés dans les communes de l'appellation Coteaux Varois en Provence mais également les communes de Bormes, de Gassin, La Mole, Vidauban, et bien d'autres encore ont été recensés. Ce sont plus de 730 hectares impactés par le gel correspondant en moyenne à 50% des exploitations.

Le gel a été plus virulent qu'en 2016 puisque les pertes de récolte estimées sont très variables, allant de 5% à 100%, pour une moyenne de 39% de perte de récolte sur les exploitations.

Nous avons donc collaboré sur ce dossier avec la Chambre d'Agriculture du Var et participé à la cellule de crise gel.

Le gel n'a pas été le seul évènement climatique à altérer la récolte 2017, la sécheresse et parfois les incendies ont eu de lourdes conséquences sur cette récolte.

Cellule de crise incendie

La Fédération a pris une part active dans les échanges avec la DDTM suite aux incendies de la fin du mois de juillet. Nous avons participé à la cellule de crise organisée par la Chambre d'Agriculture rapidement après l'incendie, et les échanges houleux avec la DDTM pour obtenir l'application du décret achat de vendanges pour aléa climatique dans ce contexte.

Les services de la Préfecture, s'appuyant sur une circulaire des Douanes, ont émis leur refus, indiquant que les cas d'incendies n'étaient pas considérés au regard de la loi comme un aléa climatique. Cependant, cette décision est à déplorer car la Douane avait laissé la possibilité au préfet de considérer comme aléas climatiques les phénomènes de sécheresse, phénomènes qui sont souvent une condition préalable aux incendies en forêt. Les services de la Préfecture n'ont pas souhaité faire droit à la demande des vignerons.

En Pays Varois - 9 Sept 17

INCENDIES

Les Vignerons indépendants réclament **une évolution de la réglementation**

Suite aux dégâts causés cet été sur le vignoble par les incendies, la fédération des Vignerons indépendants du Var déplore que les mesures relatives à l'achat de raisin et de moût n'aient pu être étendues aux exploitations sinistrées par les feux de forêt et demandent des évolutions réglementaires qui répondent aux besoins du terrain.

Risque assurable l incendie nest pas considere comme un alea climatique Ceci exclut notamment les vignerons sinistres lors des incendies destructeurs de cet ete d avoir acces a la possibilite d achat de raisin et de mout prevu par arrete ministeriel pour compenser la perte de production en cas de phenomene climatique defavorable (secheresse excès de temperature coup de chaleur coup de soleil temperatures basses manque de rayonnement solaire coup de froid gel exces d eau pluies violentes pluies torrentielles humidite excessive, grele po ds de la neige ou du givre, tempete tourbillon vent de sable)

"Une injustice pour les vignerons"

*Le probleme c est qu aujourd hui la réglementation telle qu elle est ne permet pas de considerer l incendie comme un alea climatique Certains de nos adherents ont propose du raisin a un domaine sinistre qui a du refuser car ce nest pas autorise C est quelque chose qui est perçu comme une injustice par les vignerons deplore Sandra Vicente directrice de la federation des Vignerons independants du Var (FVIV) qui estime necessaire de faire evoluer les textes reglementaires Car si lorigine des incendies accidentelle ou criminelle releve de l activite humaine le phenomene reste etroitement lie au climat Les incendies sont à la fois liés à la sécheresse et aux vents violents Et malheureusement en Provence Alpes Côte d Azur comme en Corse le phenomene est regulier C est une specificite mediterraneenne qu il faut pourtant prendre en compte pla de la directrice des Vignerons independants du Var D autant que sur les trois domaines touches cet ete les degats au vignoble sont principalement dus à l air brulant et aux vents forts souligne t elle Ce nest pas le feu qui a directement endommage le raisin insiste t elle Par ailleurs les vignerons jouent un rôle important car leurs vignes font office de pare feu dans des endroits strategiques Ils participent ainsi a la protection de la population et du territoire Il serait normal de les aider en contrepartie estime Sandra Vicente La question est particulierement preoccupante pour les Vignerons independants qui craignent l amplification des incendies avec le rechauffement climat que Dans la mesure ou l on sait que le rechauffement climatique induit une hausse des temperatures une baisse significative des pluies et du taux d humidite de l air les incendies sont malheureusement appeles a se multiplier On constate deja que les periodes de secheresse s etendent dans le temps et gagnent du terrain explique la directrice de la FVIV

Sandra Vicente, directrice de la Fédération des vignerons indépendants du Var.

Des arguments pour faire évoluer la réglementation

Autant d arguments que les Vignerons independants tentent de faire valoir aupres de l administration Au niveau de la fédération nous avons demande a la prefecture a ce que l arrêté ministeriel concernant l achat de vendange et de mout s applique egalement pour les victimes des incendies mais cela n a pas ete possible Nous comprenons la reponse du prefet dont la responsabilite est d appliquer la loi Les services de l Etat dans le département ont d ailleurs été presents et reactifs au lendemain des incendies comme après l épisode de gel au printemps Mais c est au niveau du ministere qu il faut faire bouger les lignes pour que la reglementation puisse etre modifiee explique Sandra Vicente

Plus largement poursuit elle pour la fédération c est l ensemble des mesures relatives aux aleas climatiques qui doit évoluer Cette annee il est malheureusement trop tard pour les vitculteurs touches par les incendies durant l ete mais dans la mesure ou l on sait que le phenomene est amene à se repeter il est nécessaire d anticiper Le sujet doit etre traite en amont a l echelle nationale et pas uniquement quand on se retrouve confronte au probleme defend la directrice des Vignerons independants du Var

Pour la fédération le dossier est comme d autres symptomatique d un manque de pragmatisme De maniere generale la reglementation a besoin d etre plus proche des considerations pratiques du terrain pour répondre aux difficultes des professionnels conclut Sandra Vicente Les consequences du rechauffement climatique doivent notamment etre prises en compte ■

G. LANTES

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES MISSIONS SYNDICALES

B/ SOUTIEN DIRECT AUX VIGNERONS

2/ Information sur la disponibilité des terres - SAFER

Indigné et estimant que les Vignerons Indépendants sont lésés par les manœuvres de la SAFER sur l'attribution des terres agricoles conduisant au démembrement de certaines propriétés qui font l'objet d'un droit de préemption, le Conseil d'Administration a souhaité établir un dialogue avec les représentants de la SAFER dans notre département en vue d'obtenir une représentativité des Vignerons Indépendants au sein des Comités techniques. Depuis cette démarche, le Président a pu être convié à participer au Comité Technique SAFER. Il s'agit d'un premier pas, puisque le Président n'a pas de voix délibérative au sein du Comité Technique, mais il nous faudra obtenir un poste ayant voix délibérative.
Pour répondre aux attentes des vignerons et pour garantir une meilleure information en toute simplicité pour le vigneron, le Conseil d'Administration a souhaité que la Fédération diffuse, de manière hebdomadaire, la liste des terres aliénables inscrites sur le site de la SAFER. Ces listes sont donc diffusées et concernent les terres disponibles dans les départements du Var, des Alpes Maritimes et des Alpes de Haute Provence. Malheureusement, malgré plusieurs relances auprès de la SAFER Corse, ces informations aléatoires sont disponibles sur le site de la Safer.

3/ Soutien aux vignerons impactés par les dégâts de sangliers

Depuis maintenant cinq ans, nous nous mobilisons pour défendre le vignoble varois de plus en plus impacté par les dégâts de sangliers. Les mesures à prendre relevant du niveau national en vue d'une modification législative, ce dossier est désormais entre les mains de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture depuis 2015, après une rencontre avec la Confédération des Vignerons Indépendants. Malheureusement, à notre connaissance, le dossier n'a pas plus avancé que cela malgré les relances. La Confédération des Vignerons Indépendants de France nous a expliqué qu' il ne fallait pas attendre des mesures nationales mais que nous devions trouver des solutions locales.

La Fédération des Vignerons Indépendants du Var a donc rencontré à plusieurs reprises la Fédération départementale des chasseurs, en vue d'établir un dialogue. En collaboration avec cette dernière nous avons organisé une session d'information dans ses locaux à destination des Vignerons Indépendants en vue d'expliquer l'état de la chasse dans le Var, d'informer sur le droit de chasse et surtout afin que les vignerons puissent exprimer les problèmes rencontrés sur le terrain.

#objectifsanglier
#vigneronsvar
#sanglier
#VigneronIndependant
#var

Au mois de juin 2017, nous avons lancé sur nos réseaux sociaux, l'opération « sangliers : ouverture de la chasse aux images ! L'idée était d'inviter les Vignerons Indépendants du Var à poster sur les réseaux sociaux les images ou vidéos des sangliers et les dégâts occasionnés par sa surpopulation. L'objectif était de créer le buzz afin de sensibiliser les pouvoirs publics.

CHAPITRE 2

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

DES ACTIONS PROACTIVES POUR L'AVENIR DU MÉTIER

A/ FORUM OUVERT

Le Président a souhaité laisser la parole aux vignerons. C'est ainsi que nous avons organisé un forum ouvert le 10 janvier 2017 dont la thématique était « Vignerons Indépendants, créons ensemble notre avenir, exprimons-nous ! » Une occasion unique d'échanger en toute liberté sur les besoins du vigneron, de l'avenir et de la manière dont la Fédération peut évoluer.

Une invitation innovante et pertinente

« Quels sont les projets, les idées et les possibilités que je veux explorer pour créer ensemble notre avenir de Vignerons Indépendants ? » C'est à cette vaste question que l'assemblée a été invitée à réfléchir durant toute une journée. Membres du Conseil d'Administration, personnel de la fédération, adhérents…. En tout, pas moins d'une cinquantaine de personnes a répondu présente à cette invitation hors normes, soit plus de 10% des adhérents. Un franc succès donc pour ce premier forum ouvert animé par Yaël Gronner, coach et formatrice, spécialisée dans la facilitation d'équipe en intelligence collective.

17 sujets ont été dégagés reflétant les besoins majeurs pour le métier de Vigneron Indépendant :

- **Assistance Juridique et administrative** : face à la complexité réglementaire : nécessité d'avoir des manuels de référence, des contrats types, une assistance personnalisée, une veille juridique permanente dans tous les domaines du droit : Douane, MSA, Analyse des risques, propriété intellectuelle, social, droit du travail, commercial, périodicité des contrôles, export (accompagnement administratif) mais également sur la transmission et la protection du patrimoine.
- Travailler sur la **clarification Vignerons Indépendants / Vignerons Indépendants négociants**. Sujet qui a recueilli le plus de participants. Un certain nombre de questions ont été soulevées sur le double statut des VI. (Question d'éthique, de perception par rapport au consommateur, de participation aux salons, capsules, etc). Il est nécessaire d'y apporter des réponses pour répondre à la réalité sur le terrain. La Fédération doit se positionner.
- **Travailler sur la mutualisation des moyens**, et cela revêt plusieurs aspects :

* **Problématique liée au besoin de main d'œuvre** (entraide, sous-traitance, prêt de main d'œuvre) : création d'un groupement d'employeurs géré par la FVIV

* **Mutualisation des achats ou des services pour baisser les coûts et améliorer la rentabilité des exploitations** : mutualisation tant en ce qui concerne les gros investissements (matériel viti, oeno) que les achats courants (bouteilles, bouchons, vêtements de travail, etc). Cette mise en place passe par un recensement en amont des besoins afin de négocier les tarifs sur un volume d'affaires (et non pas sur un même produit pour ne pas obliger tout le monde à avoir le même produit).

* **Mutualisation des connaissances des adhérents** : création d'une base de données (bibliothèque vivante) sur la base du volontariat des adhérents ayant vocation à devenir un pôle d'expérience et d'expérimentation. L'objectif est d'échanger entre vignerons et partager son expérience par le biais de blog, forum, base de données, réseaux sociaux et journées d'échanges.

CHAPITRE 2

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

DES ACTIONS PROACTIVES POUR L'AVENIR DU MÉTIER

Avec des échanges sur des thématiques variées : matériels, cultures, vinifications, commerces, questions administratives, commerciales, etc. Mise en relation avec d'autres organismes professionnels (Fédérations) ou instances comme le Centre du Rosé pour enrichir les débats et avoir des intervenants spécialisés (conférences).

Renforcer l'image des Vignerons Indépendants et de la Fédération.

Travailler sur la communication :

* Pour les vignerons Indépendants :

- **Renforcement de la communication logo au niveau Départemental, régional, national et international** (cotisation plus importante pour communiquer davantage)
- **Valoriser l'image** « Vigneron Indépendant » et son logo. Il doit apporter une plus-value. Besoin de pédagogie et d'enseignement du public.

* Pour la Fédération, renforcer sa communication auprès des adhérents et mieux faire connaître la Fédération et le mouvement. Cela passe par plusieurs biais : par les médias (recours à un attaché de presse par exemple), par les réseaux sociaux (création d'un Facebook), mais également par des éléments identitaires : mieux communiquer sur le logo auprès des adhérents (donner envie à ceux qui ne l'utilisent pas de l'utiliser), vêtements VI, etc.

* Renforcer et développer l'oenotourisme – développer une communication

Travailler syndicalement sur les sujets suivants :

* **Sangliers** : agir au niveau des instances et établir et formaliser des propositions concrètes envisageant les différentes solutions et les proposer aux instances décisionnaires.
* **Protection du patrimoine et transmission :** pression des élus pour obtenir une baisse ou la suppression des droits de succession, favoriser les exploitations familiales, ne pas laisser les terres dans les mains d'investisseurs étrangers- Défendre la construction en zone agricole pour les vignerons.
* **Sur la notion de rosé en tant que « vin technologique controversé »** : nécessité de construire collectivement un discours, une histoire basée sur une sémantique positive pour mettre en valeur notre différence et communiquer positivement sur l'identité des vins et des terroirs. Attention, trop de réglementation et de traçabilité bloquent les démarches de mises en valeur du terroir. Ce sont des pistes de travail que la Fédération devra explorer pour répondre aux attentes des adhérents.

B/ DÉPÉRISSEMENT DU VIGNOBLE

Dans le cadre du plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble, 9 projets de recherche ont été retenus pour un co-financement partagé entre l'Etat et la profession viticole (par le biais d'une CVO dédiée collectée par l'interprofession).

L'étude conduite par la mission FAM-CNIV-BIPE a montré que, pour mieux lutter contre l'érosion durable des rendements et la forte mortalité des ceps de vigne, il était nécessaire de prendre en compte l'ensemble des agressions biologiques qui frappent le vignoble français (virus, champignons, bactéries, phytoplasmes...), mais aussi les stress environnementaux, les pratiques culturales, les stratégies d'exploitation ou les contraintes technico- économiques.

Le plan national de dépérissement impose donc, outre un travail de recherche, un travail de concertation avec les vignerons d'une part, et les pépiniéristes d'autres part..

C'est donc à l'initiative du Président de la Fédération qu'une première réunion d'information et d'échanges sur le dépérissement du vignoble a eu lieu le 24 octobre 2017, conviant ainsi le CIVP, la Chambre d'Agriculture, l'IFV ainsi que nos partenaires les pépinières COLOMB VELLETAZ et la société RACINE SAP.

Cette première session avait réuni une quinzaine de participants. Depuis lors, une réunion mensuelle de suivi a lieu pour avancer sur cette thématique réunissant une petite dizaine de participants Vignerons Indépendants.

CHAPITRE 3

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE FORMATION

La Fédération dispose dans ses locaux d'une salle de formation spacieuse, claire et aux normes pour recevoir les vignerons dans les meilleures conditions.

La Fédération, centre de formation agréé, a proposé en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture, dix sessions de formation dont les principaux thèmes ont été :

- La commercialisation des vins : GAMMA, l'apprentissage de langues étrangères, l'accueil dans les caveaux de vente, les moyens de vente en circuits traditionnels et l'approche marketing
- La réglementation douanière et l'étiquetage
- La communication par l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook).
- La Haute Valeur Environnementale - niveau 3

LISTE DES SEANCES DE FORMATIONS 2017			
Titre de l'action de formation	**Dates**	**Nombre d'heures réalisées**	**Nombre de participants**
Anglais Niveau 1	19-20 janvier et 6-7 février 2017	28	14
Accueillir et vendre au caveau	26-27 janvier et 9-10 février 2017	28	13
Dégustation commerciale – Initiation	6-10-27 mars 2017 (1/2J)	11	4
Anglais Niveau 2	23-24 mars 2017	14	6
Réseaux sociaux	30-31 mars 2017	14	5
Sécuriser et formaliser les relations employeurs-salariés	16-17 mars 2017 et 6-7 novembre 2017	Annulées	Manque de participants
Dégustation commerciale - Perfectionnement	25 avril et 2 mai 2017	Annulée	Manque de participants
HVE Niveau 3	21 novembre et 12 décembre	14	8
Elaborer et conduire une visite de cave	23-24 novembre 2017	14	6
Commercialiser mes vins à l'export	7-8-14 décembre 2017	21	7
Totaux		144	63

A ce jour, nous pouvons constater qu'il y a une diminution de fréquentation des formations passant de 64 participants en 2016, à 63 participants pour un nombre d'heures de formation de 112 h en 2016 à 144H en 2017.

Par ailleurs, nous avons réalisé 12 formations individuelles pour assister les vignerons que ce soit dans la prise en main de leur registre de cave, logiciel proposé gratuitement aux adhérents de la Fédération, dans l'utilisation de GAMMA sur po.douane ou encore faire un point général sur leurs connaissances réglementaires.

CHAPITRE 4

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS D'AIDE A LA COMMERCIALISATION

A/ LES ACHATS GROUPÉS DE CAPSULES FISCALES

La Fédération a vendu près de 10 millions de capsules « récoltant » fiscalisées à environ 300 vignerons, soit plus de 70% des adhérents. Le principe est toujours la mutualisation des moyens permettant d'acheter des capsules en plus grande quantité et de meilleure qualité pour les revendre en petites quantités à des prix attractifs aux vignerons adhérents.
Nous proposons l'achat de capsules collectives ou personnalisées. Pour la grande majorité, les capsules collectives intègrent le logo Vigneron Indépendant. Cette marque collective permet de faire référence à un métier et des valeurs. Les capsules personnalisées, quant à elles, intègrent directement la marque du domaine adhérent. Pour suivre les tendances du marché et permettre aux vignerons d'avoir un packaging « vendeur », nous proposons 34 couleurs distinctes. Ceci est rendu possible grâce à notre entrepôt de stockage de 400 m2.

B/ LES PACKAGINGS ET ARTICLES LOGO

Chaque année, nous créons de nouveaux articles intégrant le logo Vigneron Indépendant. Nous avons travaillé sur de nouveaux BIB (rouge et vert), avec notre logo. Nous proposons également un certain nombre d'articles logo (papier de soie, sacs trois bouteilles transparents biodégradables, vasques, bouchons en verre). Des cartons d'expédition, des scotchs, du film étirable transparent ou noir sont également proposés. La liste n'est pas exhaustive…

Nous avons réalisé en 2017, un catalogue de produits et services, disponible sur l'intranet de la Fédéartion et sur demande.

Catalogue 2018 à destination des adhérents

CHAPITRE 4

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS D'AIDE A LA COMMERCIALISATION

C/ SERVICE COMMUNICATION ET PRISES DE VUES

Ce service créé en 2015 a pour vocation d'aider les vignerons dans la création de leurs supports de communication : flyers, plaquettes, fiches tarifaires …Nous avons proposé les services mailing, publipostage, impression et photographie afin d'aider le vigneron dans des tâches administratives nécessaires au développement de sa clientèle.
En ce qui concerne la prise de vue des bouteilles de vins et BIB, nous avons collaboré avec une photographe professionnelle, en vue de grouper les prises de vues et diminuer ainsi le coût du cliché. Ce service est proposé tout au long de l'année. Tous les quinze jours, les vignerons peuvent apporter leurs bouteilles à photographier qui leurs sont ensuite restituées. Les clichés sont renvoyés aux vignerons en format haute définition. Nous avons ainsi fait réaliser en 2017 plus de 205 prises de vues (387 en 2016). Et trois reportages photos dans les domaines, dont un reportage sur une journée et deux reportages avec photos d'ambiances.
Nous avons aussi mis en place des prises de vues pour coffret avec ou sans bouteille.

Dans le même sens, après avoir réalisé un appel d'offres, nous avons sélectionné un imprimeur local pour pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels pour toutes les impressions des vignerons indépendants qui passeraient par la Fédération. Réalisations effectuées en 2017 : flyers, enveloppes, dépliant tarif, dossier de présentation français-anglais, plaquette.

Exemples de réalisations de différents supports de communication

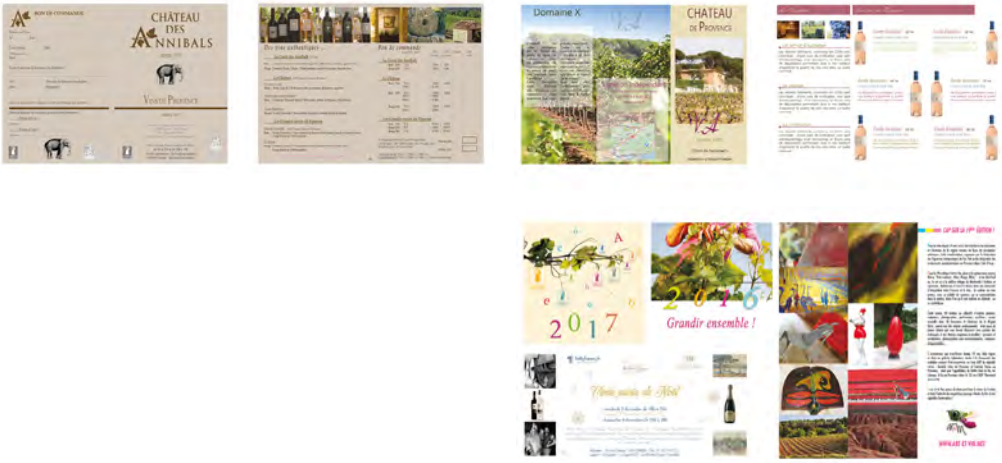

CHAPITRE 5

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

A/ DOSSIERS D'AIDES AUX INVESTISSEMENTS OCM

Nous travaillons depuis 2010 sur les critères et les modalités de mise en place des nouvelles aides aux investissements disponibles, dans le cadre de l'Organisation Commune de Marché. Ce programme d'aide vise à renforcer les entreprises vitivinicoles en leur permettant de réaliser les investissements nécessaires à la modernisation de leurs installations et à l'amélioration de leur compétitivité sur, d'une part, la modernisation des capacités de traitement et des outils de vinification et de maîtrise de la qualité, et d'autre part, sur le développement de nouveaux produits ou processus.
Nous nous sommes investis dans le suivi des évolutions de l'appel à projet 2017 (téléprocédure, critère de priorités, etc). Eu égard à la complexité des demandes de FranceAgriMer et à la téléprocédure mise en œuvre, nous avons assisté, entre la fin d'année 2016 et le début d'année 2017, plus de 21 vignerons pour le montage de leur dossier en vue d'un dépôt en 2017.

B/ DOSSIER D'AIDES AUX PLANTATIONS

Nous proposons à nos adhérents un service d'aide au montage de dossiers d'aide à la restructuration de leur vignoble dans le cadre d'un plan individuel. A ce titre, nous avons porté assistance à 14 adhérents sur la période de janvier au 31 octobre 2017. Ce chiffre est légèrement plus faible que l'année dernière (17 en 2016).

C/ LES DOCUMENTS DOUANIERS POUR L'EXPORTATION DES VINS

Face à la difficulté du vigneron pour réaliser les documents douaniers sur Internet à chaque expédition de ses vins, la Fédération propose de réaliser ces documents à distance pour son compte. Ce service de prestation existe depuis 2011. En 2016, ce sont 45 DAE qui ont été réalisés. Ce service a pu ainsi bénéficier à 13 vignerons.

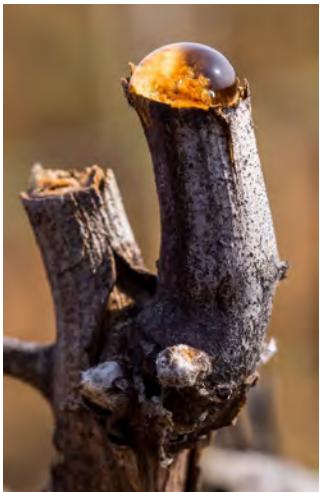
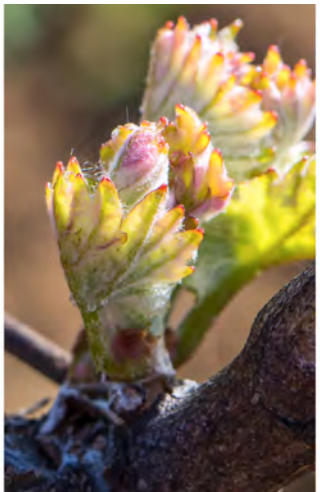

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

D/ LES REGISTRES OBLIGATOIRES SIMPLIFIÉS ET DÉMATÉRIALISÉS

La Fédération a mis en place en collaboration avec les Douanes, un logiciel distribué gratuitement aux vignerons qui permet de les aider dans la saisie et l'édition des documents administratifs obligatoires. Utilisé par près de 70 % des vignerons, nous avons lancé la 2ème phase de développement du logiciel en collaboration avec le CIVP et les Douanes pour dématérialiser ces documents qui peuvent désormais être envoyés directement sur un serveur sécurisé appelé « Déclarvins », pour les utilisateurs du registre ressortissant de l'interprofession.
La dernière phase de dématérialisation, à savoir la transmission des données du registre de cave vers la Douane via Déclarvins a vu le jour dans le courant de l'été 2017. Nous assurons l'accompagnement des vignerons dans cette évolution.
Si la dématérialisation n'a pas été effectuée, le papier subsiste encore pour ne pas porter préjudice aux vignerons et surtout pour l'envoie de leur DRM aux douanes. La dématérialisation totale, sans recours au papier interviendra en 2019.

Note sur la dématérialisation à destination des adhérents

CHAPITRE 6

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE CONSEIL, INFORMATIONS

A/ CONSEILS PERSONNALISÉS

La Fédération veut rester proche de ses adhérents. Pour cela, nous intervenons directement auprès du vigneron pour lui apporter des conseils.
Des conseils ont pu ainsi être prodigués dans le domaine juridique et notamment en matière douanière, en matière d'étiquetage, etc.

B/ INFORMER EN TEMPS RÉEL

Pour communiquer, informer en temps réel, la Fédération utilise les moyens les plus modernes : mail, mais aussi son système d'Intranet depuis 2011. Développé exclusivement pour la Fédération du Var, ce site est très régulièrement consulté:
http://intranet.vigneron-independant-var.com/archives_newsletters.php
Rendre accessible l'information à toute heure, télécharger via un pdf, être au plus proche de l'actualité, telle était l'idée de la mise en place de ce moyen de communication. Via notre lettre d'information, en 2017, nous avons continué à alimenter de manière régulière le site. Les statistiques de connexion nous permettent de nous conforter dans notre choix car nous avons reçu 5776 visites (2000 en 2015), ce chiffre est en constante progression : au total plus de 26271 pages vues. Des notes d'informations ont été réalisées et envoyées via le site. L'avantage pour le vigneron est de pouvoir retrouver toutes les e-lettres archivées. En 2017, c'est en moyenne 291 visiteurs par mois qui utilisent l'intranet (contre 265 en 2015). L'objectif est de faire en sorte que 100% de nos vignerons prennent l'automatisme de consulter l'intranet de la Fédération.
Enfin, un agenda annuel 2018 a été distribué en fin d'année 2017. Ce cadeau est attendu par les vignerons car il recense les adresses utiles, la liste des membres du conseil d'administration aux services des vignerons, les dates des salons et des manifestations œnotouristiques.

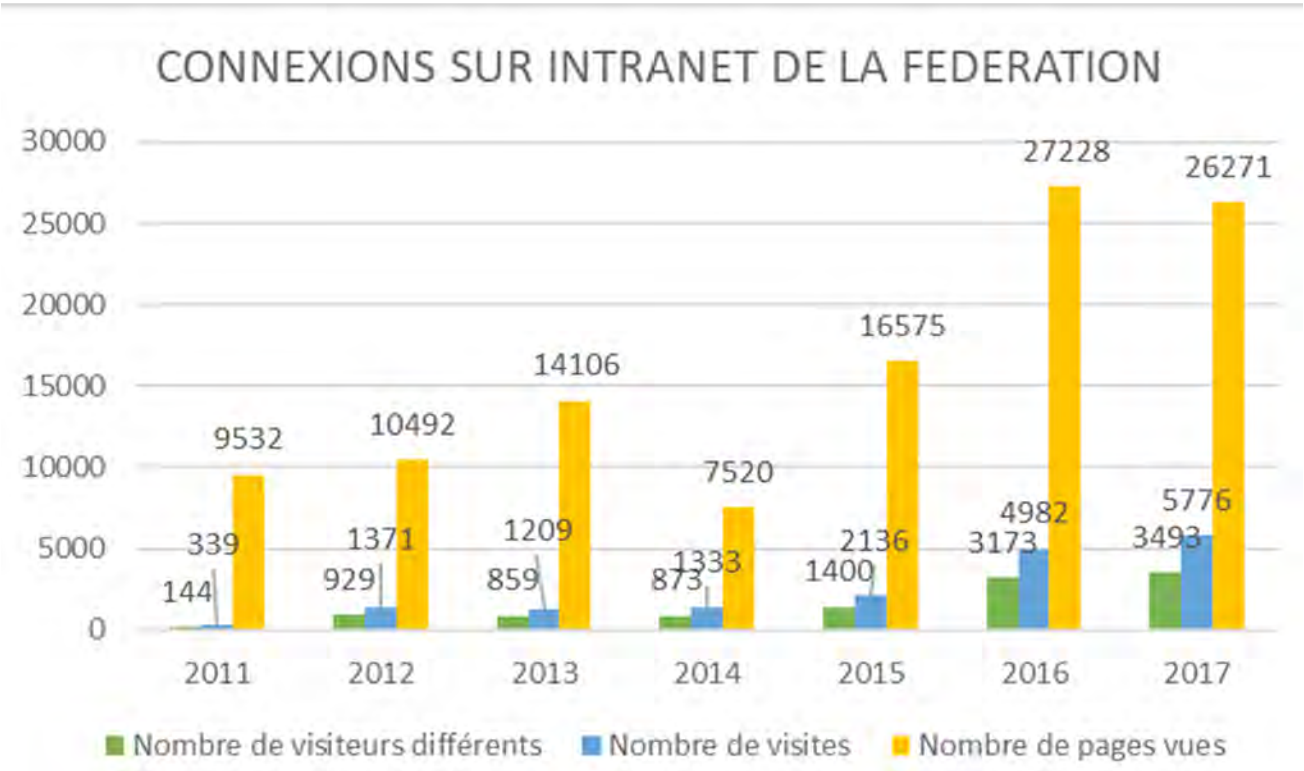

CHAPITRE 6

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE CONSEIL, INFORMATIONS

C/ DES SESSIONS D'INFORMATION SUR DES THÈMATIQUES PARTICULIÈRES

1- Information sur les nouveautés de la Convention collective des exploitants agricoles du Var

La Fédération a organisé en collaboration avec le Cabinet Ballatore et Chabert une réunion d'information dans ses locaux sur les nouveautés de la convention collective des exploitants agricoles du Var. Une modification substantielle de la convention étant intervenue en début d'année 2017, il est apparu nécessaire d'en informer les adhérents.
Au programme de cette session d'information : Période d'essai, Obligation emploi travailleur handicapé, Période probatoire en cas de changement d'emploi, primes, indemnité de licenciement, nouvelle grille des salaires, complémentaire santé, etc.

Cette réunion d'information s'est tenue le 13 février 2017 est a accueilli plus d'une trentaine de participants.

2- Session comptable : comprendre son bilan

Toujours en partenariat avec le Cabinet Ballatore et Chabert, à la demande de vignerons, nous avons organisé une session d'une demi-journée pour les aider à comprendre leur bilan, mais aussi comprendre le mécanisme des avances aux cultures, des subventions, et bien sûr des coûts de revient. Cette session organisée le 21 juin a accueilli une dizaine de participants.

Invitation

CHAPITRE 7

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

Depuis juin 2017, nous avons confié la communication externe de la Fédération à l'agence Bleu Tomate.
Ainsi, l'agence intervient pour la gestion de nos réseaux sociaux par le biais d'un community manager, mais également pour les relations presse, etc.

Des relations régulières avec la presse

- En tout, **12 informations presse** (communiqués et dossier de presse) envoyées
- **125 présences medias** (Var Matin, La Provence, Var information, Fréquence Sud, L'Express, Terre de Vins, Le Parisien, PresseAgence, emailgourmand, Haute Provence Info, En Pays Varois, Les Echos, Elle, Le Figaro Madame, …)

L'agence BleuTomate a ainsi communiqué entre autres évènements sur la mise en valeur des jeunes Vignerons Indépendants à l'occasion du concours des Vignerons Indépendants. L'idée était de promouvoir de manière générale le concours organisé par la Confédération à travers un axe novateur : les jeunes.

A/ LES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR PRÉSENTS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis juin 2017, la Fédération est présente sur les Réseaux sociaux : Facebook,twitter.
Nous avons développé cet axe de communication désormais incontournable que ce soit pour communiquer en groupe avec nos adhérents ou que ce soit pour avoir une visibilité auprès du public, de la presse, etc.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Chiffres actualisés le Lundi 8 janvier 2018

Démarrage de la mission le **22 juin 2017**

facebook. twitter

50 abonnés au départ, 968 abonnés aujourd'hui

27 abonnés au départ, 1 220 abonnés aujourd'hui

Facebook
Nombre d'abonnés : **968**
Nombre de posts : **58 en 6 mois**
Portée moy. *: **entre 50 et 6,4K**
**nombre total de personnes ayant vu les publications*

Twitter
Nombre d'abonnés : 1 220
Nombre de posts : **40**
soit environ 10 posts par semaine.

CHAPITRE 7

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

B/ L'OPÉRATION « PIQUE-NIQUE CHEZ LE VIGNERON INDÉPENDANT »

Nous avons animé la 7ème édition du Pique-nique chez le Vigneron Indépendant, du 3 au 5 juin 2017, pendant le week-end de Pentecôte. Les cinq territoires du Var, Cœur du Var, Provence Verte, Dracénie, Provence Méditerranée, ont pris part à cet évènement, regroupant ainsi 20 vignerons participants pour 27 évènements organisés sur trois jours. Les vignerons ont pu ainsi ouvrir les portes de leurs domaines aux visiteurs pour partager un moment de convivialité autour de la dégustation de vins et d'animations très diverses…
Les visiteurs ont vocation à être de plus en plus nombreux grâce à un relai de l'opération dans tous les offices de tourisme du Var (envoi d'affiches et liste des participants) mais aussi par l'ingéniosité des vignerons qui créent chaque année de nouveaux évènements au sein de leur domaine (Promenade en quad, quizz, pique-nique géant, tir à l'arc, parcours d'orientation… etc.).
Enfin, des moyens de communication plus performants ont été mis en place au niveau

national (Presse), ainsi qu'à travers le site national http://pique-nique.vigneron-independant.com et notre site dédié à Art et Vin. Au niveau local, l'information est relayée auprès des offices de tourisme et de tous nos partenaires tourisme, dans la presse locale ainsi que sur les sites de la fédération et celui d'Art&Vin et les réseaux sociaux.

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

C/ ART&VIN

BILAN 2017 de la 19e Edition : Trois Couleurs "plutôt Rouge"
Partenaires financiers de l'opération : Conseil Régional PACA et Crédit Agricole PACA et GROUPAMA.
Périodes de l'opération :
1. Les Temps forts de l'été – Expositions du 1er Juillet au 31 Aout
2. Les Hors Saisons d'Art&Vin : des rendez-vous oenotouristiques toute l'année
Nombre de domaines participants : 49
Nombre d'artistes exposants : 80 artistes ou collectifs d'artistes

⇨ En 2017 :
- développement de la diffusion sur les réseaux sociaux
- Les galeries s'invitent à Art & Vin

Un axe régional pour Art&Vin
L'ouverture régionale se poursuit en 2017 avec 5 participants hors département Var. Les bases d'un partenariat avec la Fédération des Bouches du Rhône sont bien établies, le nombre de participants augmente chaque année.

Promotion, diffusion, communication
- COMMUNIQUÉS DE PRESSE : en amont de l'opération et pendant tout l'été : des communiqués de presse pour recruter vignerons et artistes, annoncer l'événement, le lancement, les vernissages, les événements artistiques ou oenotouristiques
- RÉSEAUX SOCIAUX : durant tout l'été, une communication incessante via les réseaux sociaux, sur facebook, twitter et instagram, le nombre d'abonnés a respectivement augmenté +66, + 108 et +109 %. La Fédération via son agence de presse Bleu Tomate recense au jour le jour sur les réseaux sociaux non seulement tout l'événementiel d'Art&Vin, mais aussi toute l'actualité des domaines participants. Grâce à l'agenda du site, facebook twitter…), les vignerons peuvent communiquer toute l'année sur leur métier ou sur leurs Rendez-Vous avec le public.
- UN EVÉNEMENTIEL IMPORTANT : une cinquante de vernissages ont rythmé tout l'été, avec la présentation des œuvres, des dégustations ; des soirées appréciées par tous, car ces rencontres croisent les publics de l'art et du vin, ajoutent du prestige à l'image du vigneron indépendant. Souvent la musique vient apporter une dimension supplémentaire de plaisir et de culture.

Le thème 2017 : « Trois couleurs : plutôt Rouge » amorcé en 2016, le tryptique sur les 3 couleurs du vin avec un clin d'œil au 7e art et à la célèbre trilogie du cinéaste Kieslowski s'est poursuivi en 2017 avec un accent sur le rouge et ses multiples déclinaisons possibles.
De plus en plus d'artistes et vignerons ont joué le jeu de la couleur, des exemples impressionnants : au Château du Rouët, pour inaugurer le nouvel espace d'exposition, une enfilade de toiles grand format de Maurige, entièrement rouges : vastes aplats de rouge carmin ou vermillon enchâssés dans des formes abstraites sans aucun trait !
Même si le thème n'est pas obligatoire ni restrictif, les participants semblent aimer qu'il y ait une proposition différente chaque année.
La qualité était au rendez-vous ; d'année en année les vignerons, même ceux peu familiers du monde artistique, sont plus sélectifs, choisissent avec plus de soin les artistes qu'ils recrutent.
La charte exige du professionnalisme, de préférence des formations et des parcours solides, encourageant également le recrutement de jeunes artistes issus des écoles d'art de la région, toutes disciplines confondues : plasticiens, photographes, sculpteurs, vidéastes, performeurs, graffeurs, streetartistes (y compris des tatoueurs !)

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

Quelques artistes de renom : Sempé au Domaine Saint Esprit à Draguignan, Monsieur Z au Domaine de l'Olivette au Castellet, Joana Vasconcelos à la Commanderie de Peyrassol, Xare ou Zenoy au Château Saint Maur…

Les galeries s'invitent à Art & Vin

Depuis quelques années, les vignerons sollicitent les galeries (ou ateliers d'artistes) pour être partenaires d'Art&Vin, et avoir ainsi des artistes qualitatifs, et une organisation optimale. Ces galeries bénéficient dans cet échange d'un surcroît de communication. Ainsi, le Château des Demoiselles à Draguignan a travaillé avec la Galerie cannoise Espen Artdenor, le Domaine de la Croix à la Croix Valmer avec la Galerie Laurent Boyrie à Grimaud, le Château Saint-Maur avec The Artmonist pour son exposition Elevation, le Domaine de La Curnière avec la Galerie Format à Fox Amphoux.

Certains artistes exposants ont eux-mêmes des galeries d'art : Paul Mason qui a exposé au Domaine Figuière à La Londe les Maures, KgB au Domaine de Siouvette à La Môle,

« Les Temps forts de l'Eté » : Rendez-vous avec les Vignerons Indépendants du Var

Tout l'été les vignerons ont invité le public via la presse, le site d'Art et vin et les sites de tourisme partenaires à des rencontres ponctuelles (cf Agenda en annexe), quelques exemples :

- Des vernissages évènements au Château La Lieue, au Domaine de Blacailloux, au Château Saint Maur, avec des installations, des concerts, des performances d'artistes…
- Des soirées Rire, Théâtre, Danse, Magie, Musique… au Château Saint Martin, aux Domaines de La Croix, de La Curnière,
- Des rendez-vous oenotouristiques autour de la dégustation de vins, ou du vin et de la gastronomie : pique-nique vigneron, accords mets-vins…
- Des rendez-vous Nature avec des balades dans le vignoble, à pied, à cheval, en calèche, à vélo, des parcours ludiques...

« Les Hors-Saison d'Art&Vin »

L'Agenda d'Art&Vin en ligne est actif toute l'année. Les vignerons indépendants organisent en effet de nombreuses rencontres hors saison estivale : des vernissages d'expositions, des évènements artistiques ou oenotouristiques. A noter le désormais traditionnel « Pique-nique chez le vigneron », organisé à l'échelle nationale pendant le week-end de la Pentecôte, et très apprécié par le public.

Maurige au Château du Rouët – Photo Marie Baradel

Préparation et Suivi de l'opération

Le recrutement des artistes : un appel à candidature est fait auprès de toutes les écoles d'art de toute la Provence, les réseaux et ateliers d'artistes de la Région Paca, les vignerons eux-mêmes, les candidatures spontanées. Un équilibre à trouver entre un panel pluridisciplinaire très large et le souhait des vignerons de recruter leur artiste localement, pour des raisons évidentes de disponibilité de l'artiste, présence durant l'été, possibilité de se rencontrer en amont pour faciliter l'adéquation des attentes de part et d'autre.

CHAPITRE 7

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

Les Outils de communication

1. Le site art et vin : www.art-et-vin.net

Il est relié au SITE officiel de la Fédération www.vigneron-independant-var.com et à l'intranet, il est réadapté chaque année si besoin est, afin de faciliter la navigation des internautes. Il comporte :

- UN AGENDA exhaustif de tous LES RENDEZ-VOUS Vignerons Indépendants réactualisé toute l'année. Il s'agit de recenser l'événementiel produit par chaque adhérent et en organiser la communication la plus large possible.
- LA LISTE des domaines et vignerons participants aux Temps forts de l'Eté
- Les détails de CHAQUE EXPOSITION, avec des informations sur le domaine, l'artiste (ou les artistes) exposant, les dates d'expositions et des photos.
- UN DIAPORAMA de photos prises pendant le suivi de l'opération, qui donne une idée de l'ambiance Art et Vin dans les domaines
- LA CARTE DES TERRITOIRES VAROIS avec le repérage des expositions et événements
- UN FICHIER DE CANDIDATURE DES ARTISTES à la disposition des vignerons (code d'accès).
- LES LIENS avec les offices de tourisme de chaque ville, les partenaires d'Art et Vin et les sites des vignerons participants, site de la Route des vins de Provence …

2. « le Flashcode »

Apposé sur tous les supports, il donne un accès instantané à toutes les informations du site Art et Vin. Le téléchargement de l'application flashcode sur les smartphones est gratuit.

3. La presse

Pas de point presse en 2017, l'accent est mis sur la communication et la diffusion presse accrue. Les retombées sont plus importantes.

A noter la participation dynamique de Var Matin, qui a couvert tous les vernissages de l'été.

Des communiqués de presse et plusieurs brèves parues chaque mois ont relancé l'intérêt de la presse et du public via les journaux, les magazines et la presse sur internet.

Au total, 100 présences médias identifiées sur une période de 9 mois.

Calcul non exhaustif pour les radios & télévisions (absence de surveillance spécifique). 172 089 708 lecteurs ont été potentiellement touchés par les informations

4. Relais et réseaux de communication

- Site www.vigneron-independant-var.com et intranet Vignerons Indépendants du Var : mis à la disposition des adhérents afin qu'ils puissent communiquer davantage autour de leur événementiel.
- Facebook : https://www.facebook.com/ArtVinVigneronsIndependantsDuVar : la page facebook dédiée à Art&Vin est très consultée, elle donne en temps réel toutes les infos et l'actualité d'Art&Vin, avec des articles, des communications et des photos.
- Relais du tourisme varois et extérieurs : nous poursuivons efficacement notre collaboration avec tous les relais d'information touristique, les offices de tourisme et le Service du Tourisme du Var,

CHAPITRE 7

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

mais aussi des offices ciblés en fonction des participants des autres départements : Aix, Marseille, Manosque, Arles, Nice. Ils diffusent notamment la Brochure Art&Vin distribué à 15 000 exemplaires dans tout le département, et relaient les informations et l'agenda sur leurs sites respectifs.

- Route des Vins de Provence : L'opération Art et Vin compte comme l'un des événements majeurs de l'été pour la Route des Vins de Provence. A ce titre elle est donc largement relayée dans la communication de la Route des Vins de Provence diffusée à l'échelle régionale et nationale.

5. Les supports de promotion

- des affiches en deux formats, personnalisées pour chaque domaine, distribuées par les vignerons
- des cartons d'invitation aux vernissages dans les domaines
- des bâches et des flèches signalétiques pour faciliter le repérage des domaines participants.
- des panneaux de présentation en akilux pour valoriser le concept d'Art&Vin.

La Brochure Art&Vin : la brochure de 32 pages a été distribuée à 15 000 exemplaires sur l'ensemble de la Région PACA, en partenariat avec les Offices de tourisme.

CHAPITRE 8

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

PARTENARIATS

Pour répondre aux besoins des adhérents nous mettons en œuvre des partenariats. Ces partenariats peuvent être mis en place soit directement avec la Fédération du Var soit par le biais du Club Partenaire de la Confédération ou encore celui de la Fédération Régionale.

1/ Partenariat avec le cabinet d'expertise comptable BALLATORE et CHABERT

La Fédération du Var a depuis 2016 souhaité initier un partenariat avec le cabinet d'expertise comptable Ballatore et Chabert. Nous avons donc deux sessions d'information sur une thématique comptable et une thématique sociale (cf paragraphe sur les sessions d'information). Ces thématiques abordent en présence d'expert les aspects théoriques et pratiques et surtout permettent de répondre aux questions des adhérents participants. Ces derniers sont très satisfaits par la qualité des interventions. La Fédération entend renouveler ce type de session d'information qui vise à améliorer les performances des vignerons.

2/ Partenariat avec VITISOFT : logiciel de gestion commerciale et caisse

Compte tenu de l'évolution de la réglementation à compter du 1er janvier 2017 en matière de logiciel de caisse. Un certain nombre de vignerons soucieux de voir leur matériel mis aux normes a interrogé la Fédération pour effectuer une étude comparative des différents outils informatiques capables d'établir la gestion commerciale, la caisse, etc. Après consultation des différents fournisseurs de logiciel, la société Solumatic avec son logiciel Vitisoft s'est démarquée. Nous avons donc conclu un partenariat avec des tarifs préférentiels pour les vignerons. Une session de présentation du logiciel à destination des adhérents a été organisée.

PARTENAIRES FRVI

1/ Groupama

Par l'intermédiaire de la Fédération Régionale des Vignerons Indépendants, nous avons établi un partenariat avec Groupama dans le but d'obtenir des tarifs groupés pour assurer les risques d'impayés clients. En 2017, seize adhérents ont bénéficié de ce service au niveau de notre Fédération (55 adhérents en tout en bénéficient en comptant les Bouches du Rhône et le Vaucluse).

2/ Animation du Club Partenaire de la FRVI PACA

L'animation de la Fédération Régionale étant confiée à la Fédération du Var, il en est de même pour l'animation de son Club Partenaire.
La Fédération a donc renouvelé les partenariats avec les sociétés :
RACINE SAP : spécialisée dans le conseil, la préconisation et la distribution de produits agricoles
VISEA : spécialisée dans le conseil, Matériel et Produits de cave
Pépinières COLLOMB VELLETAZ
Crédit Mutuel, Banque et Assurance.

La Fédération demeure à l'écoute des vignerons et reste ouverte à d'autres partenariats.

PERSPECTIVES POUR 2018 : LES 20 ANS D'ART&VIN

Art&Vin : 20e édition «Carnet Blanc». L'anniversaire à ne pas manquer !

Un anniversaire à ne pas manquer avec une programmaton exceptonnelle :
- Work in Progress dans des lieux culturels
- Expositions « hors les murs » avec des rétrospectives d'artistes
- Expositions « work in progress » des artistes exposant l'été in situ
- Expositions in situ dans les Domaines & Châteaux en Paca.
- Agenda des rendez-vous artistiques et oenotouristiques
- Une soirée d'exception marquant les 20 ans d'Art & Vin à l'Opéra de Toulon

Le thème 2018 : Carnet Blanc pour conclure le tryptique des « trois couleurs » avec toujours un clin d'œil à Kieslowski et au 7e art.

NOTES

NOTES